

## CALENDRIER DE L'ORIENTATION.

### → Janvier-Février- Mars

Découverte des différentes formations et des lycées à l'aide :

- Le site du collège : [www.saint-joseph-chateaubourg.fr](http://www.saint-joseph-chateaubourg.fr)
- Les différents documents sur l'orientation distribués.
- Les documents du Centre de Documentation et d'Information.
- Forum des métiers de Vitré.
- Les portes ouvertes.
- Visite du Point Information Jeunesse de Chateaubourg.

#### - Journée d'observation dans un lycée.

*La plupart des lycées professionnels bretons proposent un mini-stage de découverte d'une journée ou d'une demi-journée. N'hésitez pas à y inscrire vos enfants si vous avez la possibilité de les y emmener.*

*(Les formulaires d'inscription sont proposés aux élèves en classe, lors des portes ouvertes ou sur le site du collège)*

- Stage d'observation.
- Demi-journée « rencontre avec des lycéens ».
 

*Sous forme d'ateliers chaque élève pourra rencontrer, discuter ou poser des questions à des élèves de lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel.*

- Le conseil de classe donne son avis sur chacun des vœux de l'élève.
- Rencontre avec le professeur principal pour échanger sur les vœux de la famille et l'avis des professeurs.
- Rendez-vous avec les chefs d'établissements des lycées privés.

### → Avril-Mai

- Procédures administratives en direction du rectorat.
- Vœux d'orientation définitifs.

## CALENDRIER 2019.

Décembre- janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage puis aide à la rédaction du rapport de stage.</li> <li>- Première rencontre avec le professeur référent pour la préparation à l'oral du DNB</li> </ul>
mi -janvier	Conseil de classe et bilan de compétences.
Fin janvier	Rencontre PP-Famille-Elève <ul style="list-style-type: none"> <li>- 28 janv. → 3A</li> <li>- 29 janv. → 3C</li> <li>- 31 janv. → 3B et 3D</li> </ul>
6 février	Rencontre des 3 <sup>e</sup> avec des lycéens .
25 et 26 février	Brevet blanc.
27, 28 fev et 1 mars	Stage d'observation du monde professionnel
28 février	Réunion de présentation de la réforme du lycée
Fin février-début mars	Deuxième rencontre avec le professeur référent pour la préparation à l'oral du DNB
15 mars	Restitution des rapports de stage.
<b>3 avril</b>	<b>Retour des fiches navettes</b>
Fin avril-début mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ASSR 2</li> <li>- Dernières rencontres avec le professeur référent</li> <li>- <b>Rendre la fiche officielle de présentation du projet présenté à l'oral du DNB.</b></li> </ul>
14 mai	<b>Epreuve orale (DNB 2019).</b>
<b>Mai</b>	<b>Documents à rendre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Fiche d'orientation du rectorat.</b></li> <li>- <b>Fiche de vœux d'orientation.</b></li> </ul>
Fin juin-début juillet	<b>Epreuve écrite du Diplôme National du Brevet 2018</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Français</li> <li>- Mathématiques.</li> <li>- Epreuve de sciences 2 disciplines parmi SVT, S. Physiques et Techno.</li> <li>- Histoire, Géographie et Enseignement Moral et Civique.</li> </ul> Affectation dans les lycées par le rectorat.

**M. De PARSCAU, Chef d'établissement du lycée Général, Technologique et Professionnel Jeanne d'Arc de Vitré propose une réunion sur la réforme du lycée le jeudi 28 février à 18h 15 au collège St Joseph.**

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES DE PRE-INSCRIPTION POUR LA RENTREE 2019.

**RAPPEL : les inscriptions définitives se font au mois de Juin après l'avis du conseil d'orientation.**

### **1°- Vous avez choisi un établissement privé :**

Prenez contact dès que possible avec l'établissement de votre choix.

→ Pour certaines Secondes Professionnelles le nombre de places est très limité, il est donc indispensable de prendre contact auprès de plusieurs établissements et se renseigner sur les conditions d'admission.

### **2°- Vous avez choisi un établissement public :**

- Vous envisagez une seconde générale et technologique. Sauf dérogation exceptionnelle, vous ne pouvez envisager que votre lycée de secteur :



Le lycée Sévigné de Cesson pour les élèves habitant Servon/Vilaine ou Brécé.  
Le Lycée Bertrand d'Argentré de Vitré pour tous les autres.

Vous ne pouvez pas faire de pré-inscription, seul le collège peut prendre note de votre demande et la communiquer au rectorat qui vous confirmera l'inscription fin juin ou début juillet.

- Vous envisagez une seconde professionnelle, il est préférable de prendre contact avec l'établissement (par téléphone ou lors des portes ouvertes) pour signifier votre envie de vous y inscrire.

### **3°- Vous envisagez une entrée au C.F.A (Centre de Formation des Apprentis).**

- Certaines formations sont soumises à une condition d'âge minimum au 31 décembre à cause des stages à effectuer. Donc bien se renseigner avant de chercher un employeur.
- Vous devez trouver un employeur qui se chargera de l'inscription auprès du centre de formation : un contrat doit être signé entre l'employeur et vous-même.

**Sans contrat, aucun engagement n'est définitif.**

*En parallèle de la formation en apprentissage, il est prudent d'envisager une inscription en 2<sup>de</sup> Professionnelle ou CAP.*

**→ PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DU COLLEGE.**